Lannion-Trégor COMMUNAUTÉ Lannuon-Treger Kumuniezh

Convention territoriale Globale

Diagnostic partagé

Préambule 24
Introduction 24
1 - Portrait social du territoire 25
2 - Niveau de services et mobilités 34
3 - Economie et emplois 35
4 - Accès aux droits et inclusion numérique 36
5 - Logement et cadre de vie 41
6 - Animation de la vie sociale 44

Préambule

Ce diagnostic partagé s'appuie sur :

- le portrait social du territoire réalisé par la CAF des Côtes d'Armor (2021)
- le projet de territoire de LANNION - TREGOR Communauté (2021)
- le bilan triennal du Programme Local de l'Habitat (PLH) de LANNION - TREGOR Communauté réalisé en partenariat avec l'ADEUPA et s'appuyant sur l'observatoire de l'habitat et du foncier de LTC.
- le site ARMORSTAT : https://www.armorstat.com/armorstat_statistiques_communautes.html
- les contributions des partenaires associés à l'élaboration de la Convention Territoriale Globale

Il sera par ailleurs complété par l'Analyse des Besoins Sociaux que le CIAS de Lannion-Trégor Communauté élaborera en 2022.

Introduction

Le territoire de LANNION - TREGOR Communauté est composé de 57 communes, regroupant 99 520 habitants en 2018, soit 16% de la population des Côtes d'Armor. D'une densité de 110 habitants au km², ce territoire s'étend sur 904 362 km².
Un tiers des habitants de l'agglomération résident sur trois communes du littoral : LANNION, PERROS-GUIREC et PLEUMEUR-BODOU.
Le territoire est globalement plus âgé que la moyenne départementale : l'indice de jeunesse s'élève à 0,55 pour 0,69 pour le département.
La population de l'EPCI est en légère baisse depuis 2013 et passe en 2016 sous la barre des 100 000 habitants.

Le territoire intercommunal est organisé autour de sept Pôles :

- Pôle de LANNION
- Pôle de PERROS-GUIREC
- Pôle de CAVAN
- Pôle de TREGUIER
- Pôle de LA PRESQU'ÎLE
- Pôle de PLOUARET
- Pôle de PLESTIN-LES-GREVES

1 - Portrait social du territoire

1.1 Evolution et structure de la population

Source : extrait du bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat 2018-2023 de Lannion-Trégor Communauté / diagnostic réalisé par l'ADEUPa

Lannion-Trégor Communauté compte 103 329 habitants en 2018 (population totale municipale comprenant la population comptée à part soit les étudiants, les résidents d'établissements de santé, sociaux, etc.), une population en baisse par rapport à 2013 (- 747 habitants).

L'évolution annuelle moyenne de la population est négative, − 0,12 % entre 2013 et 2018 (+ 0,1 % pour le département des Côtes-d'Armor).

Cette démographie défavorable est essentiellement liée à un solde naturel négatif (− 0,59 %) que le solde migratoire, bien que positif (+ 0,48 %), ne permet pas de compenser.

L'analyse montre toutefois des disparités entre les différents secteurs géographiques du territoire. En effet, selon le bilan triennal du PLH réalisé en partenariat avec l'ADEUPa, dans les communes des secteurs littoraux et ruraux, la population diminue alors que les communes des secteurs urbains et périurbains connaissent une légère augmentation démographique.

Évolution de la population entre 2013 et 2018

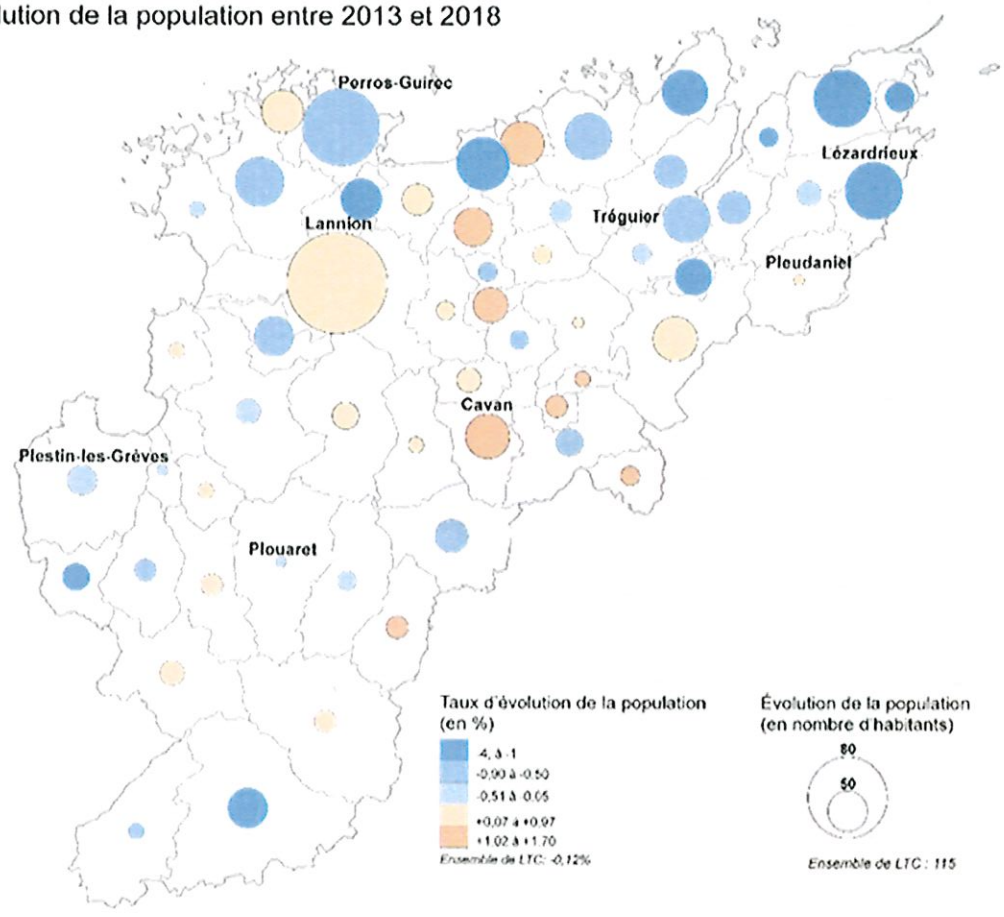

Ces observations sont à mettre relation avec la présence de personnes âgées. En effet, les communes des secteurs littoraux abritent la plus forte proportion de séniors. Les 60 ans et

plus y représentent plus de 40 % des habitants, contre 30 % environ dans les secteurs urbain et périurbain.

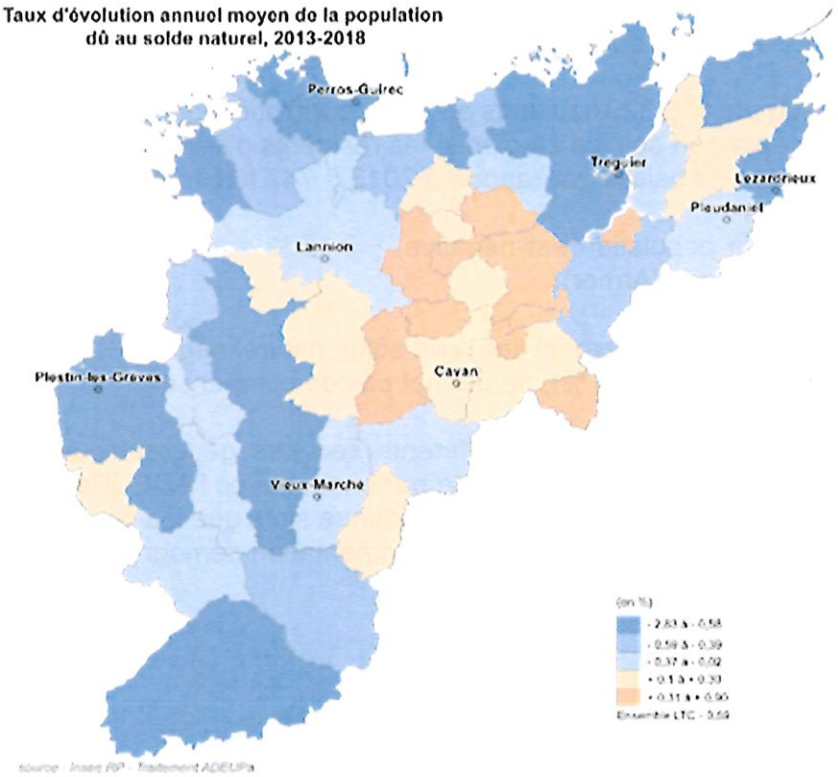

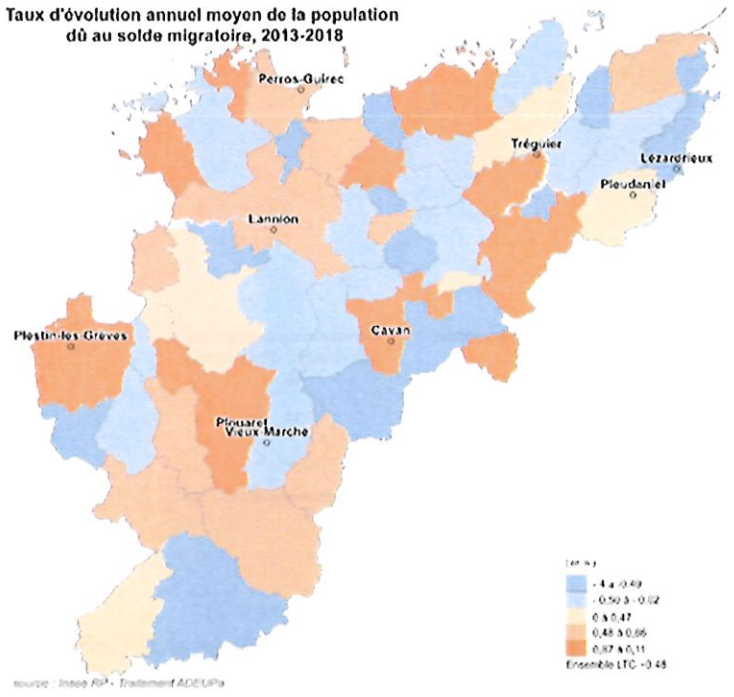

Population par grandes tranches d'âge

Sources :

- Insee, RP2008, RP2013 et RP2018

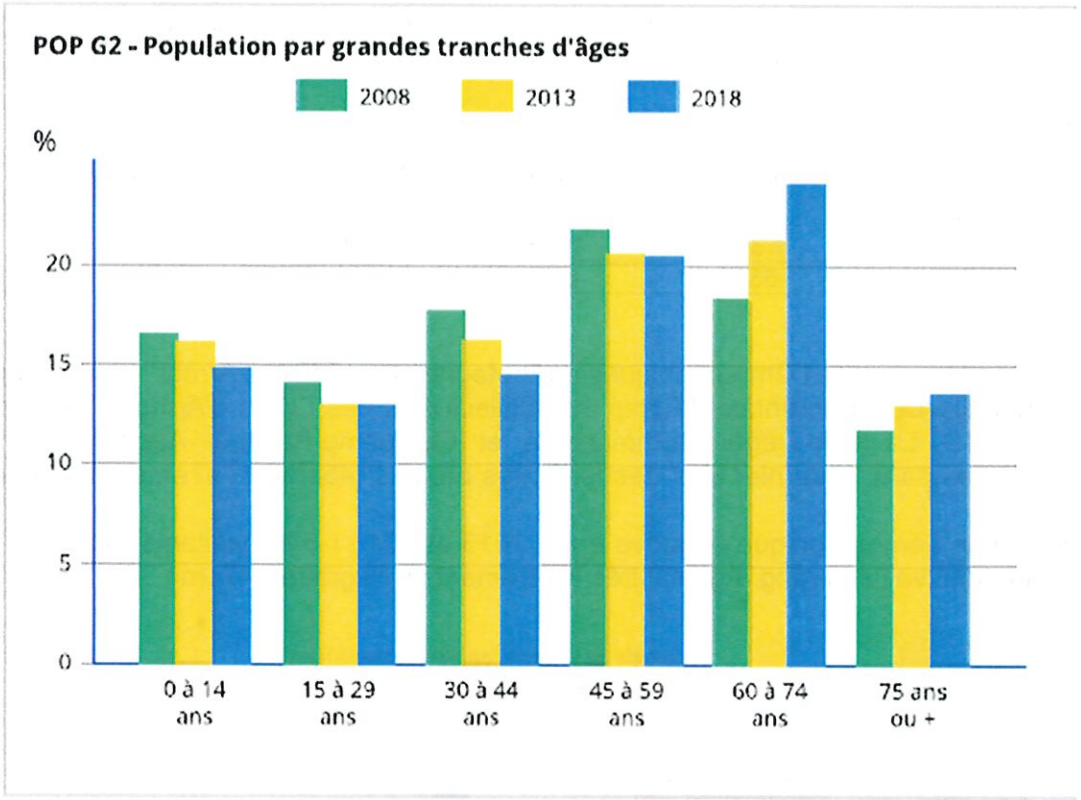

Entre 2008 et 2018 :

- la part des 0-14 ans a diminué de 1,7%
- la part des 60-74 ans a augmenté de 5.7%

En 2018 :

- les 0-44 ans représentent 45.3 % de la population
- les plus de 45 ans représentent 54.7% de la population

Cette composition démographique est inversée comparée à la composition nationale :

- 0-44 ans : 53.5%
- 45 et plus : 46.5%

Les écarts de population par tranche d'âge entre le territoire et l'échelle nationale les plus importante concernent :

- les 15-29 ans (départ vers des lieux de formation)
- les 60 à 74 ans (territoire d'accueil de personnes retraitées : part des retraités au sein de la population de 15 ans et plus sur LTC : 39.9% / échelle nationale : 26% / +3.6% de la part des retraités sur le territoire entre 2008 et 2018)

	LTC	Echelle nationale	Ecart LTC/Echelle Nat.
0 à 14 ans	14.8%	17.7%	-2.9%
15 à 29 ans	13%	17.4%	-4.4%
30 à 44 ans	14.4%	18.4%	-4%
45 à 59 ans	20.4%	19.5%	+0.9%
60 à 74 ans	24%	17.3%	+6.7%
75 ans et plus	13.5%	9.5%	+4%

Evolution de la population

La population a diminué de 0,6% entre 2008 et 2018.

Population municipale	**2008**	**2013**	**2016**	**2018**
Nombre d'habitants	99 517	100 096	99 903	99 520

Naissances et décès :

	2017	2018	2019	2018/2019	Département
Naissances	683	748	688	-60	-181
Décès	1 379	1 380	1500	- 120	-135
Solde naturel	- 696	-632	-812	-180	-316

Selon l'étude " Les tendances Démographiques en Bretagne et en Côtes d'Armor" menée par L'ADAC 22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor), " sur la période 2008-2013, Lannion-Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération étaient positionnées dans le dernier tiers des territoires bretons (45ème et 47ème rangs sur 59).
Avec une évolution démographique négative entre 2013 et 2018 (-576 habitants), Lannion-Trégor Communauté voit son rang régional très légèrement se dégrader (47ème, -2).

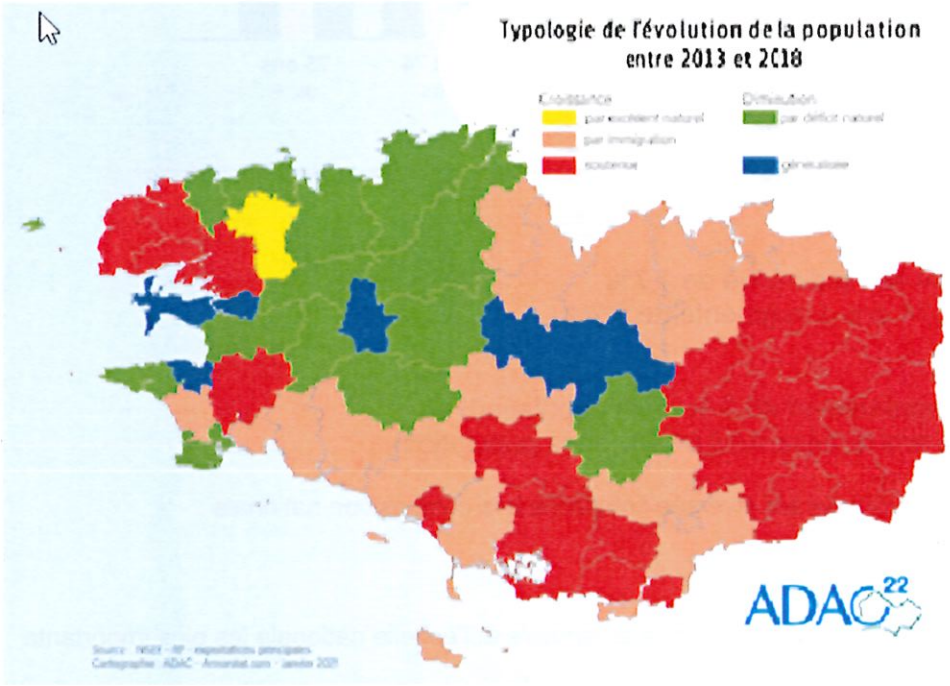

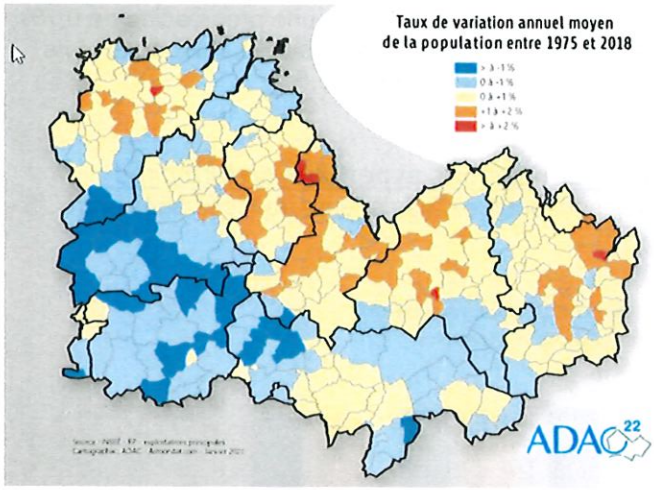

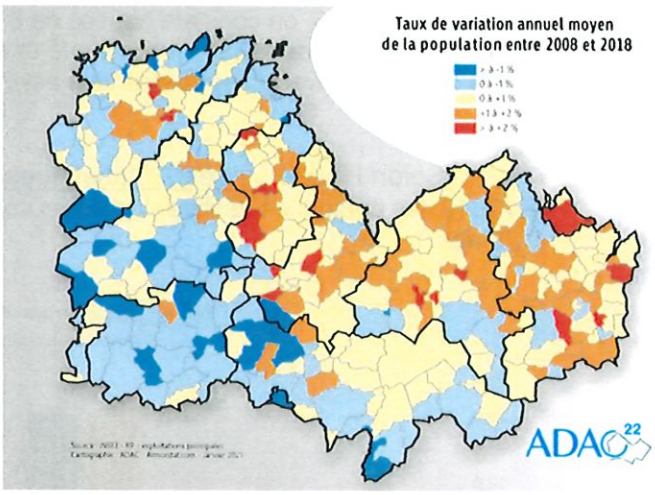

'' Les communes dont la population s'est plus ou moins réduite au cours de ces quarante années recouvrent l'essentiel de la moitié sud du département (à l'exception des communes du secteur de Loudéac), et notamment d'un grand quart sud-ouest des Côtes d'Armor, ainsi qu'une partie du Trégor et du Goëlo. ''

Catégories socioprofessionnelles

	LTC	Echelle nationale
Agriculteurs exploitants	1.6%	0.7%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3.9%	3.5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7.5%	10.6%
Professions intermédiaires	10.6%	13.7%
Employés	13.1%	14.2%
Ouvriers	10.1%	10.9%

Composition par âge et taille des ménages

Source Armorstat (https://www.armorstat.com/armorstat_statistiques_communautes.html)

Ménages, familles Source : Insee – recensements de population - exp complémentaire	2008	2013	2018	2013/2018	Echelon supérieur
Population totale des ménages	96823	97666	96967	-0,7%	0,3%

Des ménages en diminution entre 2013:2018, -0, 7 %, alors qu'au niveau du département on constate une augmentation de 0,3 %.

Structure des ménages :

En 2018 LTC dénombre 48 191 ménages.

Ménages, familles Source : Insee – recensements de population - exp complémentaire	2008	2013	2018	2013/2018	Echelon supérieur
Nombre de ménages par taille	45175	47070	48191	2,4%	2,9%
Personne seule	15775	17780	19193	8,0%	8,0%
Ménages Hommes seuls	6387	7512	8243	9,7%	9,6%
Ménages Femmes seules	9388	10268	10951	6,7%	6,9%
Ménages 2 personnes	17007	17430	17802	2,1%	2,6%
Ménages 3 personnes	5307	5044	4929	-2,3%	-1,2%
Ménages 4 personnes	4829	4696	4420	-5,9%	-2,2%
Ménages 5 personnes	1834	1753	1482	-15,5%	-8,7%
Ménages 6 personnes ou +	423	368	364	-1,0%	-10,0%

Entre 2013 et 2018, on constate hausse de 8 % de personnes seules, avec une progression de 9,7% de ménages hommes seuls. on constante une baisse de -2,?3% de ménages de 3 personnes alors que la baisse au niveau départementale est de -2,1%, et une baisse de - 15,5

- Selon l'Insee : Insee - Statistiques locales - Rapports et portraits de territoires

En 2018, les personnes déclarant vives en couples sont pour les 2/3 de leurs tranches âgés entre 25 à 79 ans.

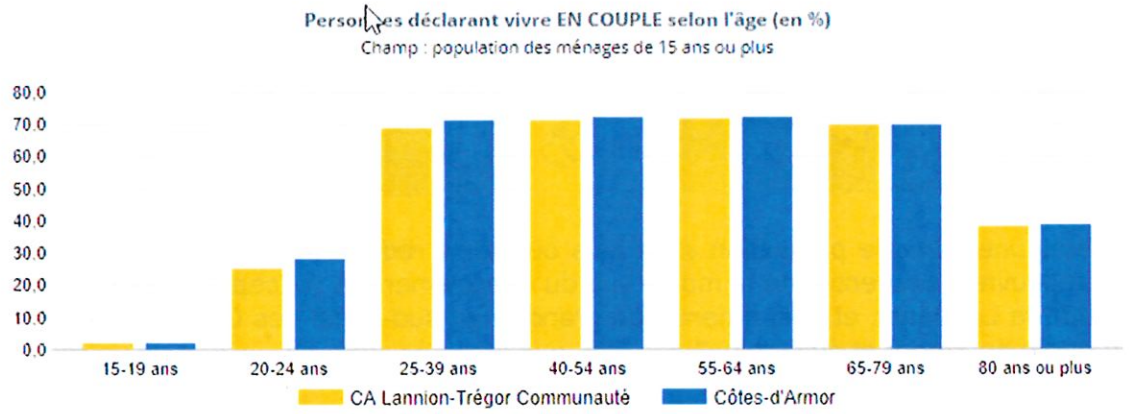

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

En 2018, sur LTC, 24,6 % des 20-24 ans vivent seuls contre 20,1 % des 20-24 ans sur le département. 51,8 % des + de 80 ans, sur LTC, vivent seules,

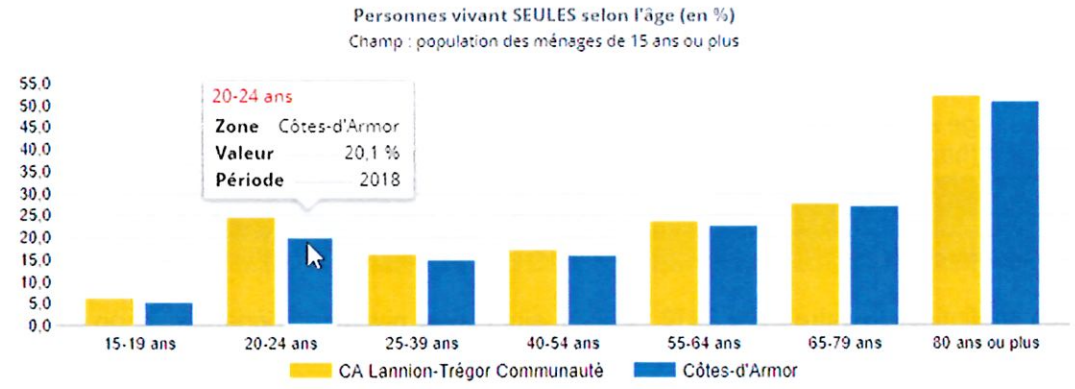

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

1.2 Indicateurs sociaux

Allocataires de la CAF

- Nombre d'allocataires caf : 16 755 avec 39 413 personnes couvertes par la CAF, soit 39% des habitants de l'EPCI couverts

	LTC	Côtes d'Armor
Personnes isolées	46%	43%
Couples sans enfants	5%	5%
Couples avec enfants	35%	38%
Familles monoparentales	14%	14%

- Nombre de foyers allocataires à bas revenus : 4 530 (1 allocataire sur 10) soit 2 962 personnes couvertes

- Nombre de foyers allocataires RSA : 1 728
- Nombre d'allocataires AAH : 1821 (1 allocataire sur 10) soit 2 438 personnes couvertes

Niveau de revenus :
(source Armorstat)
En 2018, le revenu fiscal moyen sur LTC est de 26 260 € alors qu'il est de 25 257€ pour le département.

France :
En moyenne, un foyer imposable perçoit 43 000 € de revenus par an (3 600 €/mois) et paie 4400 € d'impôt. A titre comparatif, le **revenu** fiscal moyen en France est : 26 500 € (2 200 €/mois) pour l'ensemble des foyers (37,9 millions) ;

Personnes isolées
7 806 soit 46 % des allocataires CAF sur Lannion-Trégor Communauté sont des personnes isolées sans enfant (contre 43% couvert sur le département).

Précarité
Les ménages à bas revenus désignent les allocataires disposant de moins de 60% du niveau de vie médian (seuil de bas revenu à 1096 € par unité de consommation en 2019).
Le Revenu par unité de consommation rapporte le revenu disponible des allocataires (revenus + prestations) au nombre d'unité de consommation (UC= 1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans. On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales).
Sur LANNION-TREGOR Communauté :

- 1 allocataire sur 4 est une personne à bas revenus.
- 1 famille monoparentale sur 2 est une famille à bas revenus.
- Plus d'un couple avec enfant sur 10 est une famille à bas revenus.

Sur ce territoire, le montant des prestations solidarité et insertion s'élève à 36 millions d'euros, soit 43% des prestations totales.
Sur le département, les prestations solidarité et insertion représentent 40% du montant total des prestations.

Solidarité/ vulnérabilité
Les allocataires en situation de vulnérabilité, qui résident sur Lannion Trégor Communauté (comparaison avec le département) sont les personnes bénéficiant :

- du Revenu de solidarité active (Rsa) : 1728 soit 16% des bénéficiaires du Rsa du département
- de l'allocation adultes handicapés (Aah) 1 821 soit 17% bénéficiaires du département
- de la Prime d'activité : 5 570 soit 16 % bénéficiaires du département

L'accompagnement social
Le service social de la Caf en 2019 a assuré :

- 343 entretiens individuels (soit 15 % de l'activité du service) : 167 informations conseils et 176 accompagnements ;
- des rendez-vous avec les parents dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'accueil du jeune enfant (Daje) sur plusieurs communes du territoire ;
- 4 réunions dans le cadre du "parcours maternité".

Les offres de service sont en lien avec les thématiques suivantes :

- Séparation : 42%
- Arrivée de l'enfant : 31%
- Mode de gardes : 12%
- Solidarité insertion : 7%
- Handicap et maladie : 5%
- Décès : 3 %

Focus quartier politique de la ville Lannion

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont situés en territoire urbain et sont caractérisés par un nombre minimal d'habitants et un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants.

Sur LANNION TREGOR Communauté, deux quartiers de la ville de Lannion sont qualifiés de Quartier politique de la ville : le quartier d'Ar Santé les Fontaines et le quartier de Ker Uhel.

Données statistiques Caf au 31/12/2019

	Ar santé / Les Fontaines	Ker Uhel	Ville de Lannion
Nombre d'allocataires Caf	394 7,8%	471 9,3%	5 016
Nombre de personnes couvertes par la caf	674 6,7%	727 7,2%	10 073
Allocataires isolés sans enfants	243 2,4%	342 11,72%	2 916
Allocataires couples sans enfants	22 9,5%	18 7,7%	232
Allocataires couples avec enfants	36 3 %	40 3,4%	1 178
Allocataires mono parents	93 13,5%	71 10,3%	690
Allocataires percevant l'aide au logement (dont l'apl)	324 11,1%	386 13,3%	2 907
Allocataires percevant de l'AAH	81 13%	95 15,2%	623
Allocataires percevant la prime d'activité	120 7,8%	138 9%	1524
Allocataires percevant le RSA Socle	72 12,6%	106 18,6%	572

17,2 % des allocataires caf résident dans les QPV de LANNION , dont 7,8% au sein du quartier Ar Santé les Fontaines et 9,3 % au sein de Ker Uhel.

13 % des allocataires isolés sur la ville de Lannion résident en QPV.

Dans les quartiers d'Ar Santé et les Fontaines, les allocataires isolés représentent 61 % des allocataires de ce quartier, tandis que les allocataires avec enfants représentent 1/3 des résidents.

Sur le quartier de Ker Uhel, les allocataires caf isolés représentent 72% des allocataires du quartier et les allocataires avec enfants résidents sur ce quartier représentent 23 % (contre 37% à l'échelle de la ville).

82,2% des allocataires résidant à Ar Santé les fontaines perçoivent une aide au logement, et 81% des allocataires résidant à Ker Uhel (contre 58% à l'échelle de la ville).

18% des allocataires résidant sur le quartier d'Ar santé les fontaines perçoivent le RSA (contre 11% d'allocataires du RSA à l'échelle de la ville).

Sur le quartier de Ker Uhel 22% des allocataires perçoivent le RSA (contre 11% d'allocataires du RSA à l'échelle de la ville)

Il est indéniable que les quartiers d'Ar santé les fontaines et de Ker Uhel concentrent une population en forte proportion d'allocataires caf isolés, percevant les minima sociaux.

Données de Côtes d'Armor Habitat 2021

	Ar santé les Fontaines	Ker Uhel
Nombre de logements de Côtes d'Armor Habitat	269	357

2 - Niveau de services et mobilités

2.1 Un territoire pluriel éloigné des pôles métropolitains

Lannion-Trégor Communauté est un territoire pluriel, à la fois rural, urbain et littoral qui est éloigné des principaux pôles métropolitains bretons (Brest et Rennes). Cette spécificité engendre une singularité dans son organisation.

En effet, l'éloignement des grands pôles et l'enclavement du territoire, conjugués à une présence de la mer sur la moitié de sa façade, a rendu nécessaire le développement de nombreuses fonctions au niveau local, là où dans un autre contexte elles pourraient trouver leur place à l'extérieur, sur une ville centre plus « métropolitaine » : hôpitaux, aéroport, gares TGV par exemple.

De ce fait, la répartition des services et pôles générateurs de déplacements sur le territoire observe une déclinaison depuis Lannion, ville–centre qui avec ses 20 000 habitants, est dotée d'un niveau de fonctions « supérieures » voire métropolitaines, jusqu'aux bourgs de dimension modeste qui conservent un niveau de service dits "de proximité".

L'objectif est de renforcer les centralités et réduire la consommation des espaces agricoles et naturels, en limitant la dispersion géographique des fonctions urbaines.

L'enjeu consiste donc à créer une offre de logements diversifiée et équilibrée combinée à une gestion économe de l'espace. Cela passe par la réalisation de logements au cœur des espaces bâtis, le placement des commerces (de proximité en particulier) dans les centres villes et centre bourgs et des équipements et services au cœur des espaces bâtis des agglomérations et des villages.

A noter que, de manière générale, l'arrière-pays du territoire dispose d'un nombre moins important de commerces et de services de proximité que le littoral et que la baisse de population dans les villes centres engendre un affaiblissement des pôles de services intermédiaires.

Ainsi, des besoins en matière d'aménagement des centres-villes et bourgs-centres se font ressentir pour vitaliser ces centralités : apport d'accessibilité et de sécurité pour la mobilité, réduction des modes de circulation générateurs de nuisances, rénovation de l'habitat pour accompagner le parcours résidentiel, maintien des services publics et développement du commerce et de l'artisanat de proximité, notamment pour les personnes âgées, dont le nombre croît.

2.2 Une couverture et des usages numériques à développer

La desserte en fibre optique développée dans le cadre du plan Bretagne Très Haut Débit doit assurer une couverture complète du territoire d'ici 2030.

Par ailleurs, le développement de services et d'outils spécifiques à destination des usagers est à renforcer.

3 - Economie et emplois

3.1 Une économie plurielle

Des hautes technologies en mutation

Si les télécoms ont historiquement marqué l'agglomération, l'activité technologique trégorroise s'est largement émancipée de ce seul marché ces dernières années. Ainsi, les deux compétences fortes que sont le numérique (plus de 3 000 emplois, notamment ingénieurs et chercheurs) et la photonique (700 emplois), se distinguent aujourd'hui par la diversité de leurs marchés (industrie, santé, défense, agriculture, environnement...). Les technologies numériques développées se diversifient également (voix, données, internet des objets, xG, cyber...).

Ces acteurs se concentrent principalement sur le technopôle du site Pégase à Lannion, qui regroupe de grands groupes de dimension mondiale (Orange, Nokia, Ericsson, etc.) et un ensemble de 200 PME-PM.

Cette concentration d'activités est reconnue par le label national « French Tech ». Un second label national « Campus d'excellence numérique et photonique » salue également l'interaction locale entre ces entreprises et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche présents sur le territoire, forts de 2 000 étudiants dont une soixantaine de doctorants répartis sur 12 établissements de formation supérieure, du bac au bac + 8.

Ce pôle d'activités réunit environ 15% de l'emploi salarié. Ce secteur est soumis à une concurrence internationale qui peut impacter fortement sa dynamique, à la baisse comme à la hausse.

Un environnement propice aux activités agricoles et maritimes

Le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche est particulièrement important dans le Trégor. Il représente 2 426 emplois en 2017 soit 7,5 % des emplois du territoire : c'est beaucoup plus qu'à l'échelle régionale (4,7 % des emplois en Bretagne, source : INSEE)

Un secteur touristique fort

Le tourisme constitue un troisième moteur économique important dans le Trégor. Il bénéficie des nombreux atouts locaux en matière de paysages, de patrimoine et de loisirs.

La fréquentation est relativement importante : en haute-saison, la capacité d'accueil du territoire atteint 938 places pour 1 000 habitants (INSEE, tourisme 2018), alors qu'elle s'élève à 431 pour 1 000 à l'échelle régionale.

Le territoire compte 115 491 lits touristiques en 2020 dont 37 662 lits marchands et 77 831 lits en résidence secondaire (source : ARMORSTAT 2020). A noter, les résidences secondaires représentent 23,3 % du parc de logement du territoire en 2017 (source INSEE)

Une économie de plus en plus résidentielle

Depuis 50 ans dans le Trégor, la sphère présentielle, c'est-à-dire l'ensemble des activités qui sont fonction du nombre d'habitants, prend le pas sur la sphère productive. Alors que les deux sphères étaient présentes en nombre presque égal sur le territoire en 1975, les emplois présentiels s'élevaient en 2015 à 23 880, et les emplois productifs à 9 330 seulement. Il y a donc une déconnexion croissante entre le niveau de richesse dépensé dans le territoire et la quantité de richesses qui y est produite.

De prime abord, cette évolution peut paraître positive : les activités présentielles sont moins sujettes aux crises et moins délocalisables. Mais elles génèrent aussi des emplois souvent moins qualifiés, moins rémunérateurs et plus précaires que dans les activités technologiques. Directement liées au nombre d'habitants, elles seraient particulièrement fragilisées en cas de retournement démographique.

3.2 Baisse de l'emploi

Une évolution irrégulière de l'emploi

L'évolution de l'emploi dans le Trégor est irrégulière, notamment en raison de la spécialisation du territoire dans certains domaines, qui le rend davantage sensible aux crises et rebonds économiques.

Le nombre d'emplois total s'élève à 32 348 en 2017 contre 33 299 en 2012 soit une baisse de 2,9 % en 5 ans. Il est particulièrement en baisse dans le secteur de l'industrie avec - 1,76 point depuis 2012 (contre – 0,89 point au niveau départemental), - 0,14 point pour l'agriculture (contre – 0,52 point au niveau départemental), et – 0,1 point pour le secteur de la construction (contre + 0,64 point au niveau départemental). Le nombre d'emploi dans le secteur tertiaire a quant à lui augmenté de + 1,99 point (contre + 2,05 points au niveau départemental). (source : ARMORSTAT 2021)

Le taux de chômage s'élève à 8,3 % au dernier trimestre 2020, contre 7,5 % en moyenne régionale. (source : INSEE 2021)

Une moindre croissance du tertiaire et un recul de l'industrie

Le secteur tertiaire représente 76,4 % de l'emploi de la zone d'emploi de Lannion en 2015 ; c'est 1,8 point supérieur à la part de l'emploi tertiaire en Bretagne. Après avoir beaucoup augmenté entre 1999 et 2010 (+19,6 %), la part du secteur tertiaire s'est stabilisée sur les cinq dernières années.

Une concentration de l'emploi sur Lannion et la partie nord du territoire

L'économie trégorroise se caractérise par une forte concentration de l'emploi sur Lannion et sur la partie Nord. C'est à la fois la partie la plus peuplée du territoire, et celle qui accueille la plupart des établissements de plus de 100 salariés. La géographie de l'emploi doit aussi à l'implantation des espaces d'activités, qui ont été aménagés à partir des années 1970. Certaines ont eu besoin de s'installer dans des zones dédiées, en raison notamment de la nature de l'activité, de contraintes de stationnement et de visibilité.

3.8 Un niveau de qualification élevé mais des difficultés de recrutement dans certaines branches

Le niveau moyen de qualification de la population est élevé pour un territoire à dominante rurale : 27,5 % des trégorrois disposent d'un diplôme du supérieur, ce qui équivaut à la moyenne régionale (source : INSEE). Cela s'explique par le poids du pôle technologique et, dans une moindre mesure, par l'offre de formation locale.

Le Trégor compte de nombreux établissements d'enseignement supérieur : l'École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie (ENSSAT), l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lannion, et l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Certains lycées ont développé des formations supérieures : le lycée agricole de Pommerit-Jaudy, le lycée Savina (Tréguier), et les lycées Le Dantec et Bossuet (Lannion), auxquels s'ajoutent des structures de formation continue (CNAM…). Ce tissu relativement dense constitue une force pour le territoire car il participe de son attractivité économique et permet à de nombreux jeunes trégorrois de se former près de chez eux.

Les entreprises locales éprouvent cependant des difficultés à recruter dans certains métiers. Il s'agit surtout d'emplois soumis à des saisonnalités marquées (serveurs de cafés, employés de l'hôtellerie, etc.), mais aussi d'ouvriers agricoles, d'agents d'entretien et de personnels soignants.

4 - Accès aux droits et inclusion numérique

4.1 Cartographique de la fragilité numérique

Source : La MedNum - Fragilité numérique (fragilite-numerique.fr)

L'indice de fragilité numérique révèle les territoires où la population est le plus à risque d'exclusion.

De nombreux facteurs sont à l'origine de l'exclusion numérique. Ils sont regroupés en quatre axes qui constituent les principales causes de l'exclusion numérique. Au sein de chaque axe, on retrouve plusieurs variables utilisées pour le calcul.

Ces 4 axes sont les suivants :

- Compétences numériques (liées aux variables « part des personnes âgées » et « personnes peu ou pas diplômées »)
- Compétences administratives (peu développées chez les personnes précaires et les personnes jeunes)
- Accès au numérique (équipement et accès à un réseau de bonne qualité avec couverture en très haut débit)
- Accès à l'information (difficile chez les personnes seules ne bénéficiant pas de l'assistance d'un proche)

Pôles de LA PRESQU'ÎLE, TREGUIER, LANNION, PERROS, CAVAN

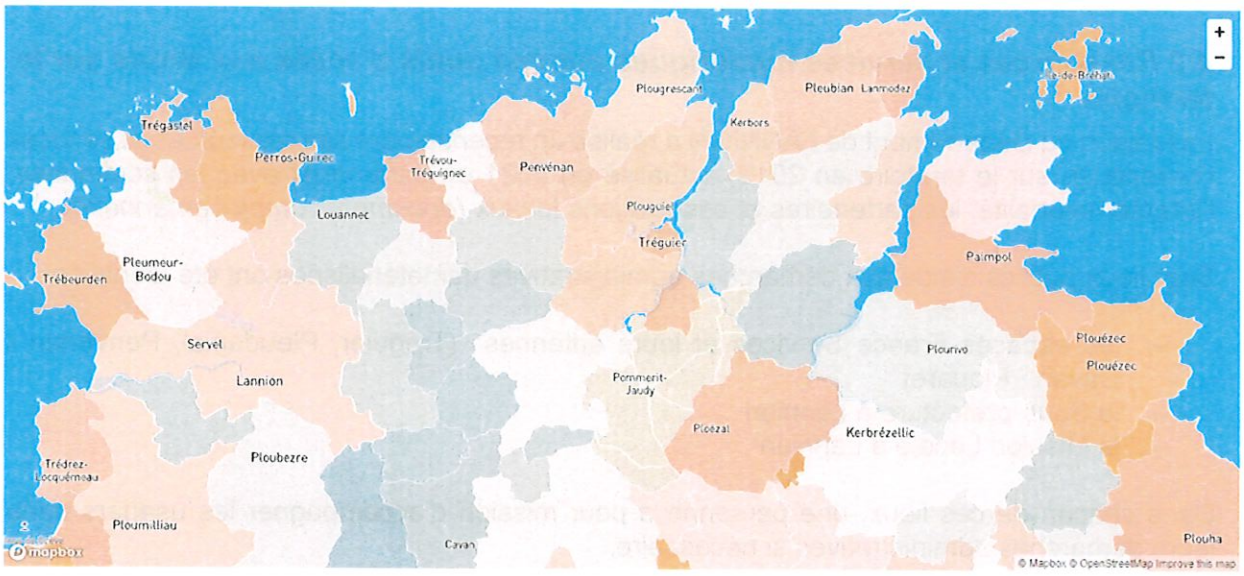

Pôles de PLOUARET et PLESTIN-LES-GREVES

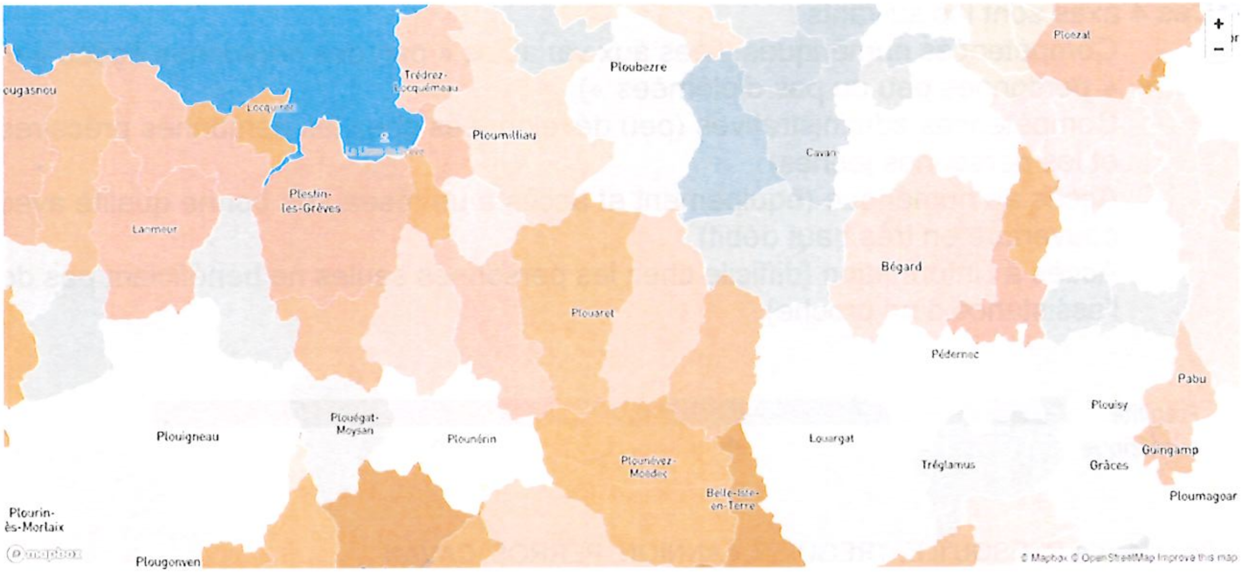

4.2 Ressources et services numériques comme outils d'accès aux droits sur le territoire

La Maison du Département de LANNION a réalisé un recensement des ressources et services numériques sur le territoire en 2019, actualisé en 2021 en partenariat avec les communes, l'intercommunalité, les partenaires et associations locaux *(document complet en annexe).*

Sept lieux publics d'aide aux démarches administratives dématérialisées ont été identifiés :

- les espaces France Services et leurs antennes (Tréguier, Pleudaniel, Penvénan / Cavan / Plouaret
- la Sous-préfecture à Lannion
- la Mission Locale à Lannion

Dans chacun de ces lieux, une personne a pour mission d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives si nécessaire.

Par ailleurs, des accompagnements vers l'autonomie numérique sont proposés par de nombreux organismes associatifs ou publics sur l'ensemble du territoire.

4.3 Déploiement du réseau France Services sur le territoire

Raisons principales pouvant expliquer que certaines personnes n'ont pas recours aux aides et dispositifs sociaux

Selon les Français, en 2018

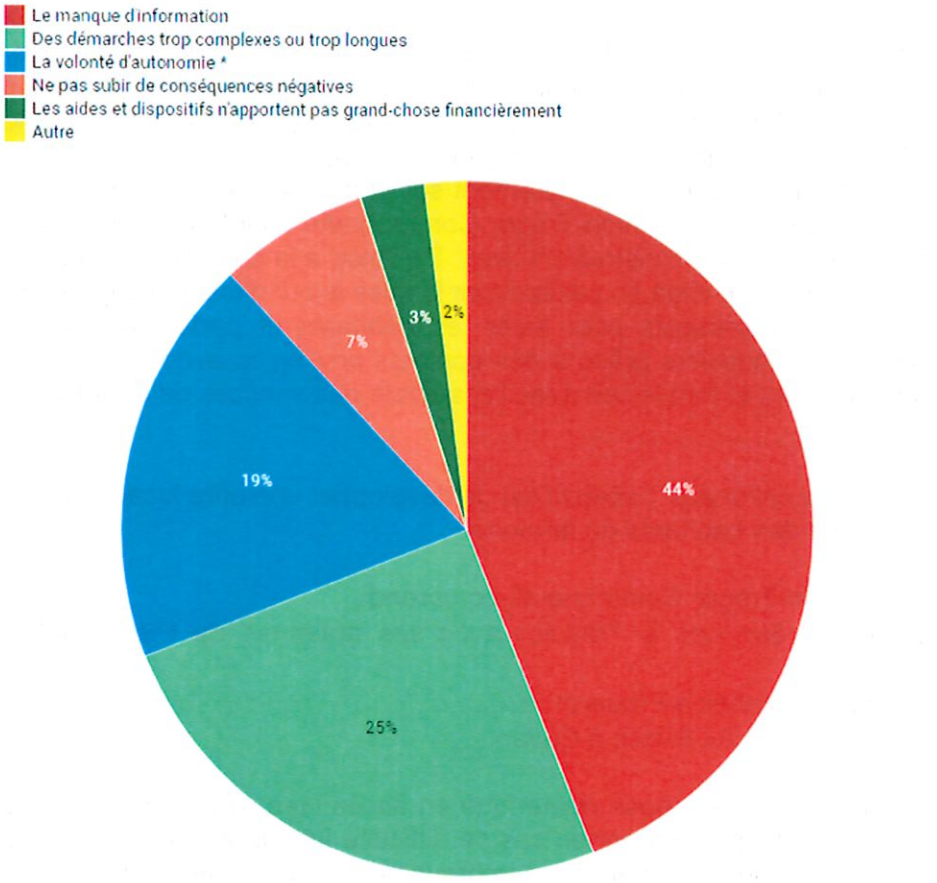

* *La volonté d'autonomie regroupe les raisons suivantes : le souhait de s'en sortir soi-même, le refus de dépendre de l'aide sociale et d'être considéré comme un assisté et la volonté de ne pas rendre des comptes ou faire l'objet de contrôle.*

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: DREES, Baromètre d'opinion 2018 • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

« Accès au droit » signifie que chaque personne peut bénéficier gratuitement d'une information sur ses droits et devoirs et être en mesure de les faire valoir.

L'accès au droit consiste donc à offrir, dans des lieux accessibles à tous, des services :
• d'information sur les droits et devoirs des personnes,
• d'**orientation** vers les structures chargées d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits,
• d'**aide** à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation,
• d'**assistance** par un professionnel compétent au cours de procédures non juridictionnelles, devant certaines commissions ou devant certaines administrations,
• de **consultations juridiques** et d'assistance pour la rédaction ou la conclusion d'actes juridiques.

L'accès au droit est une politique publique transversale ayant pour objectif de développer un réseau de services de proximité afin d'assurer l'égal accès de tous les citoyens au droit, et

notamment les publics les plus en difficulté. L'accès au droit permet ainsi de lutter contre la pauvreté et l'exclusion des personnes les plus vulnérables et/ou les plus isolées.

C'est dans cet objectif que Lannion-Trégor Communauté s'attache à développer un réseau de services de proximité via les Espaces France Services et les Maisons Communautaires.

Un espace France Services est un guichet unique où les services de 9 partenaires nationaux sont proposés. Les partenaires nationaux sont : la CAF, les ministères de l'Intérieur, de la Justice, et des Finances publiques, les caisses d'assurance-maladie et d'assurance vieillesse, l'Agirc-Arrco, la Mutualité sociale agricole, Pôle emploi et La Poste.
Si les partenaires précités ne sont pas physiquement sur place, une animatrice et un agent d'accueil et d'accompagnement de Lannion-Trégor Communauté sont là pour accompagner les usagers dans les démarches administratives liées. De l'aide à la constitution d'un dossier retraite à l'écriture d'un curriculum vitae en passant par la mise à jour d'une carte grise ou d'un permis de conduire, ils sont présents pour aider les habitants et parfois permettre des déblocages administratifs de dossiers grâce à des contacts privilégiés avec les partenaires. De même, les agents orientent et font le lien avec l'ensemble des services de Lannion-Trégor Communauté.

Au-delà de ces partenariats nationaux, l'objectif est de développer une offre locale de services pour répondre aux besoins des habitants du territoire.

Le réseau actuel de Lannion-Trégor Communauté comprend :

- Un Espace France Services à Tréguier avec ses antennes de Pleudaniel et de Penvénan
- Un Espace France Services à Plouaret
- Une Maison de Services Au Public à Cavan

Chacun de ses sites dispose d'un espace numérique en accès libre avec l'aide permanente d'un agent d'accueil et d'accompagnement en cas de difficulté luttant ainsi contre la fracture numérique. La dématérialisation croissante de nombreuses démarches administratives rend indispensable ce service pour éviter une perte de droits ou le non-respect d'obligations administratives.

Afin de favoriser l'inclusion numérique Lannion-Trégor Communauté a également recruté 2 conseillers numériques qui ont pour mission d'animer des ateliers numériques sur tout le territoire et de travailler en réseau avec les conseillers numériques des communes ayant souscrit au dispositif. L'articulation de tout cela vise à toucher le plus d'usagers possibles afin de leur donner les clés d'un accès aux droits réussi.

Pour répondre à d'éventuels problèmes de mobilité et d'accès à ces lieux de services, des rendez-vous peuvent être proposés ponctuellement au plus près des usagers.
Afin de développer un meilleur maillage de son territoire, Lannion-Trégor Communauté va en 2022 :

- Développer la MSAP de Cavan pour la transformer en Espace France Services. L'objectif est de proposer un service de qualité avec un accès à plus de permanences de partenaires au sein de ce site.
- Créer un nouvel Espace France Services à Plestin-les-Grèves pour permettre aux usagers de l'Ouest de Lannion-Trégor Communauté de bénéficier des services en proximité.

4.4 Accès aux services de la CAF des Côtes d'Armor

Modes de contact de la CAF

- Accueil physique sur rendez-vous
- Accueil téléphonique 32 30

- Site internet caf.fr
- Application mobile
- Sur le département
    - Accueils téléphoniques : 91 000 appels téléphoniques pris en charge par les téléconseillers.
    - Accueils physiques : 88 000 personnes accueillies dont 68 000 au siège

Accueil téléphonique
En 2019, ce sont 10 900 appels téléphoniques pris en charge par les téléconseillers pour des allocataires de Lannion Trégor Communauté, soit 11 %.

Accueil physique
Un accueil physique est proposé à l'antenne Caf – 8 rue Kermaria à Lannion
En 2019, 7 900 visites d'allocataires résidant dans Lannion Trégor Communauté ont été dénombrées : soit en accompagnement au Caf.fr soit en rendez-vous.

Accompagnement au caf.fr sur l'espace numérique multi-services
Un point d'accueil numérique est proposé au sein de la Msap de Cavan, à l'EFS de Tréguier, à l'antenne de Penvenan, ainsi que dans les antennes France Services de Pleudaniel et Plouaret

5 - Logement et cadre de vie

source : extrait du bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat 2018-2023 de Lannion-Trégor Communauté / diagnostic réalisé par l'ADEUPa

Le parc de logement du Trégor est très largement constitué de maisons individuelles, en statut de propriétaire avec un nombre important de résidences secondaires.
Données chiffrées (2018)

	LTC	Côtes d'Armor	Bretagne	France
Nb total de logements	69 675	369 601	1 938 536	36 220 594
Part des résidences principales	69.2%	75%	79.2%	82.1%
Part des résidences secondaires	23.5%	16.2%	13.3%	9.7%
Part des logements vacants	7,3 %	8,8 %		

Le taux de logements vacants enregistre une légère baisse de 0,2 point entre 2018 et 2013, pour la première fois depuis 20 ans. Sur la même période, le taux de résidences secondaires a progressé de 1,4 point, pour atteindre 23,5 % du parc de logements.

Le desserrement des ménages se poursuit sur le territoire, avec un nombre de personnes par ménage passant de 2,07 en 2013 à 2,01 en 2018.
Dans le détail, la part des ménages « couples avec enfants » recule (19,8 % en 2018 contre 21,8 % en 2013), alors que la part de ménage « d'une personne » augmente (39,8 % en 2018, contre 37,8 % en 2013).

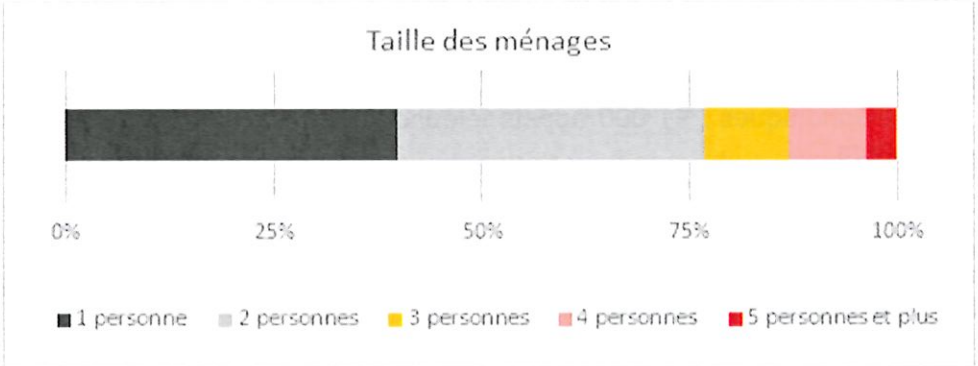

Le parc de logement est très majoritairement de grande taille. Il n'est plus adapté à l'évolution de la composition des ménages. Plus des trois quarts des résidences principales ne sont occupées que par 1 ou 2 personnes alors qu'elles sont composées de 4 pièces ou plus.

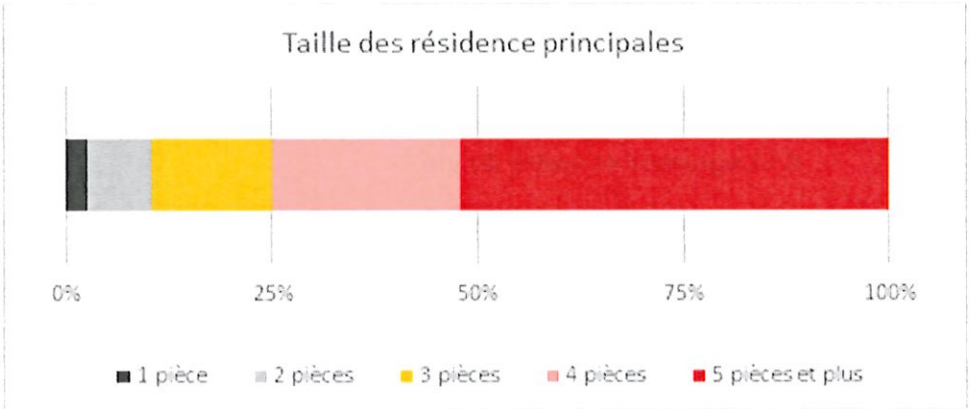

Lannion-Trégor Communauté selon la DDTM compte 6 316 logement locatifs sociaux au 1er janvier 2020 : 4 304 logements HLM (dont 54% de logements individuels), 1506 logements foyer conventionnés (accueillent notamment les personnes âgées, personnes handicapées, jeunes travailleurs, etc.) et 506 logements locatifs privés.
4 logements sociaux sur 10 se situent à Lannion. Cinq communes sont déficitaires vis-à-vis des obligations de la loi SRU.
Ce parc loge 8 % des ménages de de Lannion-Trégor communauté en 2020.

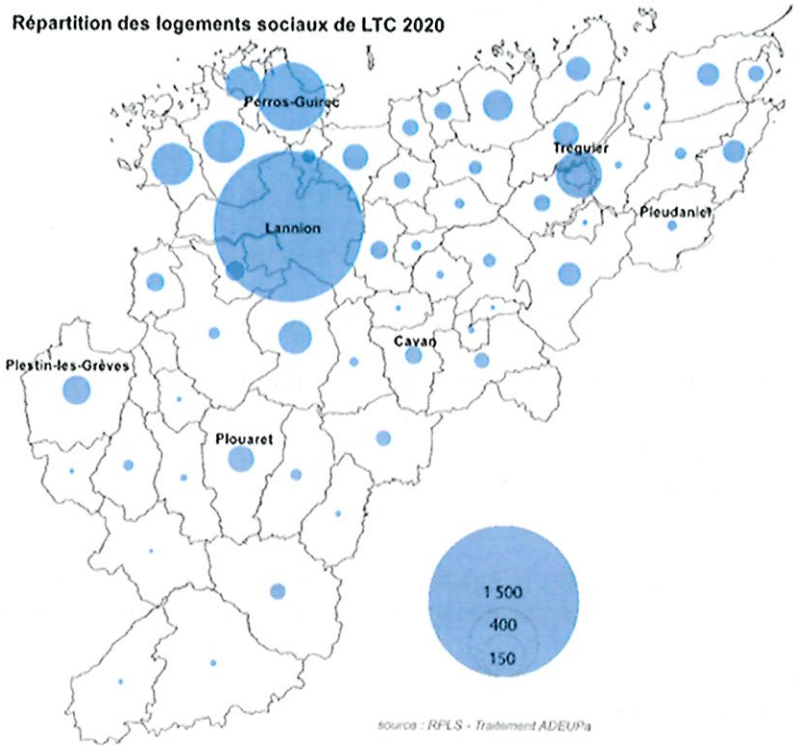

La tension locative sociale[1] augmente sensiblement, passant de 2,9 en 2019 à 4,1 en 2020 (2,6 en 2017). Cette tension locative sociale a des répercussions sur les délais d'attente qui, de fait, sont de plus en plus longs. Il faut dorénavant attendre en moyenne dix mois pour l'attribution d'un logement social, contre 8 mois et demi en 2019.
En 2020, plus de la moitié des demandeurs de logements HLM sont des personnes seules. 12 % des demandeurs ont plus de 65 ans. Plus de 66 % des demandeurs ont des ressources financières inférieures aux plafonds du PLAI (11 531 €/an pour une personne seule, environ 900 € mensuel).

[1]Cet indicateur établit le rapport entre le nombre de demandes et d'attributions de logements sociaux.

En 2018, le territoire compte 69 675 logements occupés par 48 194 ménages (dont 72% sont propriétaires occupant de leur logement).

Montant global d'aides au logement versées en 2019 : 16,1 millions d'€ sur Lannion Trégor Communauté
• 446 impayés de loyer sur LTC en 2019
• 16 signalements d'indécence sur le département

Répartition des bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc sur LTC
- Parc privé : 3 548 soit 50 % contre 51 % sur le département
- Parc Public : 2 143 soit 30 % comme 30 % pour le département
- Bénéficiaires en accession 542 Soit 9% à l'identique que la moyenne départementale
- Bénéficiaires en établissements 788, soit 11% contre 10% pour le département

En décembre 2019, 7 121 allocataires reçoivent une aide au logement de la Caf, soit une population totale de 12 774 bénéficiaires. Cela concerne 43 % des allocataires contre 41% pour le département. Le territoire se caractérise par une plus forte prégnance du parc locatif privé (50% sur LTC et 51% sur le département). Pour le parc public, celui-ci représente 30% sur le territoire (30% sur le département). La Caf concourt également au financement du fonds de solidarité lié au logement (Fsl) géré par le Conseil départemental. Elle en est le deuxième financeur. L'action sociale de la Caf accompagne les familles en difficultés sur le volet logement (aides financières individuelles possibles).
Les bénéficiaires d'allocations logement perçoivent en moyenne 197 € par mois.

Concernant le logement des jeunes, le Foyer de Jeunes Travailleurs, géré par l'association Résidence habitat jeunes en Trégor Argoat propose 67 places.

6 - Animation de la vie sociale

L'animation de la vie sociale concerne l'ensemble des activités et dispositifs ouverts à tous, financés par la Caf. Elle favorise le développement du lien social entre les individus et les associations, en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants. Elle prend appui sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Ces structures organisent des activités familiales et des animations locales.

Sur le territoire de Lannion - Trégor Communauté, la CAF des Côtes d'Armor accompagne financièrement ces actions :

- 185 200 € en prestations de service aux structures d'animation de la vie sociale de sur Lannion Trégor Communauté : 2 centres sociaux sur Lannion (Centre social Horizons et St Elivet) et un Espace de Vie Sociale.
- En 2020, l'espace de vie sociale "La convergence des Loutres" situé à Loguivy-Plougras a été conventionné.

Lannion - Trégor Communauté, au titre du CISPD, a également accompagné l'association "La convergence des Loutres" pour la mise en œuvre d'actions autour de différents thèmes en direction des publics adolescents et jeunes :

- le genre et l'égalité filles/garçons
- les phénomènes de bandes et le caïdat.